

« Tous les élèves partagent la même capacité d'apprendre et de progresser »

Le quorum étant atteint (19 présents / 17 votants), le conseil d'administration peut siéger valablement.
 M. Djemaoui, principal, ouvre la séance à 18h00 et présente les membres du C.A.
 Mme Pommier, professeur, est désignée secrétaire de séance.
 Mme Thiana, nouvelle CPE est présentée aux membres du C.A.

➤ **Point n°1 : adoption de l'ordre du jour modifié en point n°3**

M. Djemaoui donne lecture de l'ordre du jour pour approbation, modifié en point n°3 avec l'ajout de l'adoption du Règlement Intérieur du C.A et précise que 2 questions diverses ont été déposées

Présents : 19	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ **Point n°2 : adoption du compte-rendu du CA du 4 octobre 2016**

M. Djemaoui porte au vote l'adoption du compte-rendu du C.A extraordinaire du 4 octobre 2016 concernant le voyage au Vietnam.

Présents : 19	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

L'arrivée de Mme Guilbot, parent d'élève, à 18h30 porte le nombre de votants à 18

➤ **Point n°3 : Adoption du Règlement Intérieur du C.A**

M. Djemaoui donne lecture du règlement intérieur du Conseil d'Administration.
 Une demande de modification est formulée par les enseignants :
 « Distribution des documents si possible 10 jours avant le C.A (et 5 jours au plus tard) »
 Maintien de «peut être rendu public après son adoption » et suppression de la fin.

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ **Point n°4 : mise en place des différentes instances décisionnelles et consultatives**

• **Commission permanente (11 membres) :**

	Titulaires	Suppléants
○ Parents :	- Mme Merckel (FCPE) - Mme Bresson (Parents Indépendants) - M. Gerardin (PEEP)	- Mme Brochet (FCPE) - Mme Michaut (PI) - Mme Fortin (PEEP)
○ Elèves :	- M. Sebastien	- Mme Poutrain
○ Personnels ATOSS :	- Mme Genetier	- Mme Houdebine
○ Personnels d'enseignement et d'éducation :	- M. Olivero - Mme Vasseur - Mme Pommier	- Mme Degouge - Mme Moura - M. Extanasie
○ 1 représentant de la collectivité locale de rattachement :	- M. Fontenaille	- Mme Marhuenda

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- **Conseil de discipline (13 membres) :**

	Titulaires	Suppléants
○ Parents :	- Mme Merckel (FCPE) - M. Gerardin (PEEP) - Mme Michaut (PI)	- Mme Brochet (FCPE) - Mme Fortin (PEEP) - Mme Bresson (PI)
○ Élève :	- M. Sebastien - M. Launay	- Mme Ratti - Mme Poutrain
○ Personnels ATOSS :	- M. Catel	- Mme Houdebine
○ Personnels d'enseignement et d'éducation :	- Mme Renaudie - Mme Degouge - M. Boulay - M. Extanasié	- Mme Pommier - Mme Harrau - Mme Carvajal - Mme Piazza

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté :**

Il réunit, sous la présidence du chef d'établissement, les personnels d'éducation, sociaux et de santé, et des représentants des parents d'élèves :

- Parents : Mme Guilbot, Mme Aubry, Mme Bourse, Mme Gaignard, M. Guinée
- Élève :
- Personnels d'enseignement et d'éducation : Mme Harrau, Mme Maître, Mme Vasseur & Mme Renaudie
- Représentants de la commune : M. Fontenaille
- Représentant des personnels ATOSS : Mme Houdebine & M. Catel

Le nombre des membres n'est pas fixé. Toute personne susceptible de contribuer utilement à la politique de prévention du collège peut y être conviée.

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- **Commission éducative :**

- Parents : Mme Fortin, M. Guinée & Mme Michaut
- Personnels d'enseignement et d'éducation : équipe éducative de l'élève

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- **Conseil Pédagogique :**

Présidé par le chef d'établissement ou son adjoint, il se compose d'un CPE, d'un professeur principal de chaque niveau d'enseignement et d'un professeur par champ disciplinaire.

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- **Commission d'appel d'offres :**

Les membres à voix délibérative sont le chef d'établissement ou son représentant et 2 à 4 membres du C.A : Mme Dejean (gestionnaire), M. Catel (OP), Mme Blain (parent)

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- **Commission Restauration :**

Mme Houdebine, Mme Genetier, Mme Bresson, M. Gréard, M. Guinée

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ **Point n°5 : Validation des demandes ODE91 :**

M. Djemaoui présente aux membres du C.A les demandes formulées par les enseignants.

Il présente l'évolution des contraintes de la dotation.

Les « séjours » échappent à la contrainte des « 15% » qui limitent les « voyages », Telgruc / Mer en bénéficie.

M. Olivero souligne la réduction des moyens via « ODE91 » par rapport à Mieux se Former au Collège » et regrette que les projets pédagogiques de l'établissement se trouvent de ce fait plus contraints. Il souligne la perte de 2 060.00 €

Les enseignants regrettent également la disparition de la subvention « Mieux Réussir sa 6^{ème} », qui permettait de mener sur presque tout le niveau 6^{ème} le dispositif cinéma à coût exceptionnel.

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ Point n°6 : Voyage en Allemagne (Dusseldorf)

Public ciblé : 4^{ème} et 3^{ème} soit 23 élèves pour 2 accompagnateurs.

Dates : du 25 au 29 avril 2017.

Coût du voyage : 5 560.00 €

Recettes :

- Subvention ODE91 : 460.00 €
- Don du FSE : 660.00 €
- Contribution de l'établissement : 300.00 €
- Participation maximale des familles : 180.00 € / élève

M. Le Maire regrette que l'échange avec Waldsassen ne se fasse pas. L'équipe enseignante répond que dans l'idéal, une alternance est effectivement prévue pour l'année prochaine.

M. Djemaoui porte au vote le voyage :

- ◆ L'autorisation d'organiser ce voyage pour la somme de 5 560.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- ◆ La participation prévisionnelle maximale des familles de 180.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- ◆ L'autorisation de signer les contrats et conventions afférents à ce voyage.

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- ◆ L'autorisation d'accepter
 - le don du FSE de 660.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- ◆ L'autorisation de prélever 300.00 € supplémentaires sur les loyers perçus par le collège

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ Point n°7 : Voyage en Espagne

Public ciblé : 3^{ème} soit 41 élèves pour 4 accompagnateurs.

Dates : du 25 au 29 avril 2017.

Coût du voyage : 19 905.00 €

Recettes :

- Subvention ODE91 : 1 643.00 €
- Don du FSE : 1 126.00 €
- Contribution de l'établissement : 1 556.00 €
- Participation maximale des familles : 380.00 € / élève

M. Djemaoui porte au vote :

- ◆ L'autorisation d'organiser ce voyage pour la somme de 19 905.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 1
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- ◆ La participation prévisionnelle maximale des familles de 380.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- ◆ L'autorisation de signer les contrats et conventions afférents à ce voyage.

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- ◆ L'autorisation d'accepter
 - le don du FSE de 1 126.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

- ◆ L'autorisation de prélever 1 556.00 € supplémentaires sur les loyers perçus par le collège

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ Point n°8 : Séjour à Telgruc / Mer

Public ciblé : 5^{ème} soit 120 élèves pour 11 accompagnateurs. (Nb : un 12^{ème} accompagnateur est prévu mais sera accueilli dans la structure à titre gracieux)

Dates : du 24 au 28 avril 2017.

Coût du voyage : 32 200.00 €

Recettes :
- Subvention ODE91 : 720.00 €
- Don du FSE : 2 680.00 €
- Participation maximale des familles : 240.00 € / élève

M. Djemaoui porte au vote :

- ◆ L'autorisation d'organiser ce voyage pour la somme de 32 200.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- ◆ La participation prévisionnelle maximale des familles de 240.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- ◆ L'autorisation de signer les contrats et conventions afférents à ce voyage.

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- ◆ L'autorisation d'accepter le don du foyer de 2 680.00 € réparti comme suit :

- le don du FSE de 1 746.00 €
- vente des gâteaux + DVD 434.00 €
- Caisse des écoles 500.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

➤ Point n°9 : Voyage au Vietnam

Le projet est présenté par Mme Coutouly Joëlle, Parent d'élève

M. Djemaoui et les parents représentants soulignent le fait que ce financement, né par une formidable motivation des élèves et des familles, n'a pas porté préjudice à l'organisation des autres voyages. Le C.A s'en félicite.

M. Le Maire précise que la caisse des écoles n'investit pas la moindre somme dans ce voyage : elle ne sert en l'occurrence que de « boîte aux lettres » pour ce financement. (Les dons sont essentiellement privés et versés en grande partie par les PME locales et quelques grandes entreprises)

Public ciblé : 3^{ème} C soit 20 élèves pour 2 accompagnateurs.

Dates : du 7 au 15 janvier 2017.

Coût du voyage : 21 965.00 €

Recettes :
- Don de la caisse des écoles : 10 000.00 €
- Don du FSE : 1 600.00 € (1 400.00 € vente de gâteaux / 600.00 € don du foyer)
- Contribution de l'établissement : 800 €
- Contribution de l'établissement : 800.00 €
- Participation maximale des familles : 465.00 € / élève

M. Djemaoui porte au vote :

- ◆ L'autorisation d'organiser ce voyage pour la somme de 21 965.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- ◆ La participation prévisionnelle maximale des familles de 465.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- ◆ L'autorisation de signer les contrats et conventions afférents à ce voyage.

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- ◆ L'autorisation d'accepter

- le don du FSE de 600.00 €
- le don de la caisse des écoles de 10 000.00 €
- vente de gâteaux par le foyer 1 400.00 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- ◆ L'autorisation de prélever 200.00 € sur les loyers perçus par le collège

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

➤ **Point n°10 : Contrats et Conventions**

a) **Convention entre le collège et la caisse des écoles**

Le CA donne l'autorisation au chef d'établissement de signer la convention proposée par la mairie & qui a pour but de formaliser la participation de la caisse des écoles à l'opération « voyage au Vietnam » pour la classe de 3^{ème} option musique du collège
Une modification est apportée à cette convention à l'article 4 : en cas d'incident, les familles seront remboursées prioritairement par rapport à la caisse des écoles.

b) **Contrat AMPS**

Le Conseil d'Administration donne l'autorisation au chef d'établissement de signer le contrat de maintenance du portail coulissant pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 & pour un montant de 542.84 € TTC

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ **Point n°11 : Autorisation d'accepter les dons du foyer pour les voyages scolaires 2015-2016**

Les membres du C.A donnent l'autorisation au Chef d'Etablissement d'accepter les dons du foyer pour les voyages scolaires de l'année 2015-2016 :

- ⇒ Voyage à Telgruc du 11 au 15 avril 2016 pour un montant de 2 025.00 €
- ⇒ Voyage à Madrid du 19 au 24 janvier 2016 pour un montant de 717.46 €
- ⇒ Voyage à Brighton du 31 mai au 3 juin 2016 pour un montant de 1 406.75 €

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ **Point n°12 : Tarif des pertes et dégradations**

Mme Dejean, Gestionnaire, soumet aux membres du C.A les tarifs des pertes et dégradations :

- Carte cantine : 5.00 €
- Carnet de correspondance : 5.00 €
- Livre :
 - o Année N+1 = prix d'achat du manuel - 25%
 - o Année N+2 = prix d'achat du manuel - 50%
 - o Année N+3 = prix d'achat du manuel - 80%

Et le porte au vote :

Présents : 20	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

➤ **Point n°13 : DBM (Décision Budgétaire Modificative)**

Mme Dejean informe les membres du C.A de 2 Décisions Budgétaires Modificatives non soumis au vote :

- ⇒ Installation du 1^{er} tiers d'ODE91 d'un montant de 3 542.00 €
- ⇒ Réception d'une subvention d'Etat de 350.00 € destinée à l'achat d'un robot pour la technologie

➤ **Point n°14 : Questions diverses**

- ⇒ Les enseignants manifestent leur inquiétude concernant les effectifs de la vie scolaire et, notamment, concernant le départ prochain de Mme Benghali, qui assurait une continuité dans l'équipe.
Les parents d'élèves ont eux aussi manifesté cette inquiétude.
Un Contrat Unique d'Insertion est recruté mais ne sera installé qu'en janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Djemaoui lève la séance à 21h15

Secrétaire de séance :
Mme Pommier
Professeur



Président de séance :
M. Djemaoui
Principal



